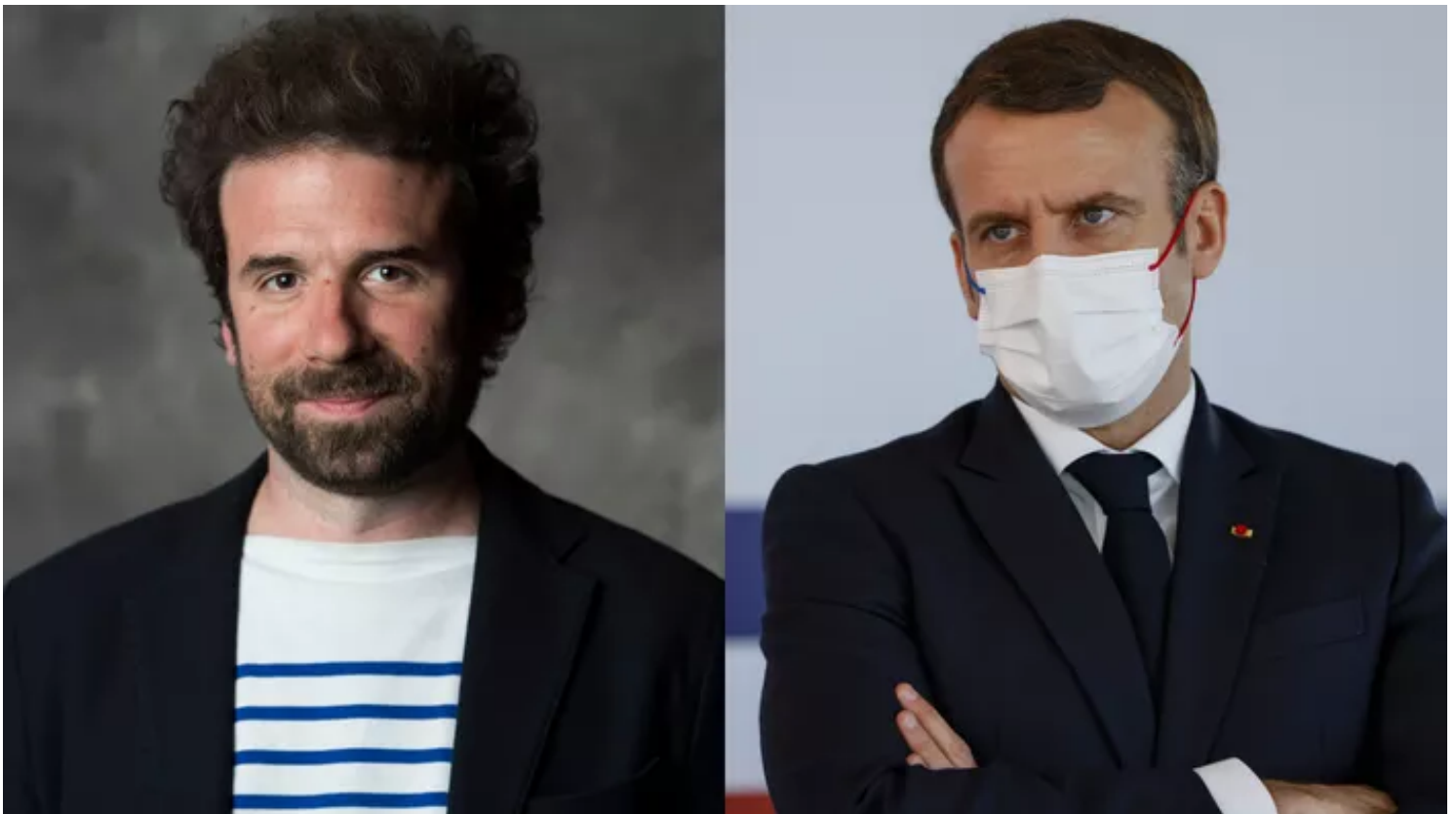


# Climat : quelle est l'origine du conflit entre Cyril Dion et Emmanuel Macron ?

Après la colère du président de la République lors de son interview à Brut, l'activiste écologique a répliqué dans une tribune. Retour en quatre actes sur ce désaccord.

Par **Morgane Rubetti**

Publié il y a 3 heures



Cyril Dion (à gauche) et Emmanuel Macron (à droite). AFP / VALERIE MACON / AFP / THOMAS SAMSON

La convention citoyenne pour le climat (CCC) doit déboucher à la mi-décembre sur un vaste projet de loi porté par Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique. Ce texte devrait comprendre 40% des 149 propositions des membres de la CCC. Mais l'inquiétude demeure car l'exécutif a ouvertement laissé entendre que la portée de plusieurs mesures serait limitée ou retardée.

Lors de son entretien à Brut de vendredi 4 décembre, Emmanuel Macron a réagi sur les reproches qui lui étaient faits à ce sujet et s'est emporté contre Cyril Dion, réalisateur du documentaire *Demain* et garant de la CCC. Ce dernier a pris la plume ce samedi pour répondre au président de la République dans une tribune au *Monde*. Mais d'où vient le différend entre les deux ? Réponse en 4 points.

- **Trois «jockers»**

Le 29 juin, Emmanuel Macron réunit les 150 citoyens de la Convention climat dans les jardins de l'Élysée et leur annonce qu'il retiendra l'ensemble de leurs propositions à l'exception de trois «*jokers*». Des propositions pourtant emblématiques : limiter la vitesse à 110 km/h, taxer les dividendes et modifier le préambule de la Constitution. Les discours et l'enthousiasme sont de mise.

- **Une pétition aux 300.000 signatures**

Le 16 novembre, face à plusieurs reculs de la part du gouvernement au cours des 4 mois écoulés, Cyril Dion lance une pétition «Sauvons la Convention citoyenne pour le climat». L'écrivain et réalisateur accuse le gouvernement de «*détricoter*» discrètement et «*d'affaiblir bon nombre des mesures*» sur lesquelles les 150 citoyens ont travaillé durant neuf mois afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030. «*C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui que le président de la République tienne sa parole et soumette, 'sans filtre', les propositions de la Convention au référendum, au parlement ou à application réglementaire directe*», peut-on lire sur le site où a été publiée la pétition qui comptait samedi 5 décembre plus de 320.000 signatures.

Pour Cyril Dion, «*la parole présidentielle n'est pas respectée*», a-t-il dit à France 24. «*J'ai toujours dit que je m'engagerais si Emmanuel Macron ne respectait pas son engagement de transmettre sans filtre les propositions de la Convention. On se retrouve aujourd'hui exactement dans la situation qu'on redoutait : le gouvernement transforme les mesures pour satisfaire certains intérêts économiques.*»

- **«Je n'ai pas de leçons à recevoir»**

Dans une interview accordée à Brut vendredi 4 décembre, le président de la République s'est emporté lorsque les journalistes ont évoqué les critiques des membres de la CCC. Faisant référence à Cyril Dion, il a ainsi déclaré : «*Je suis vraiment très en colère contre des activistes qui m'ont aidé au début et qui disent maintenant 'il faudrait tout prendre'*».

*«Je n'ai pas de leçons à recevoir! (...) Personne n'en a autant fait, depuis dix ans»!* a poursuivi le président haussant le ton et reconnaissant seulement un *«échec collectif»* sur la sortie du glyphosate. *«On a arrêté des projets que tout le monde laissait traîner, Notre-Dame-des-Landes, la Montagne d'or, EuropaCity,»* a-t-il ajouté avant d'asséner : *«J'ai 150 citoyens, je les respecte, mais je ne vais pas dire, ce qu'ils proposent, c'est la Bible ou le Coran».*

- **«Tenir sa parole, pour un président de la République, c'est le socle de nos démocraties»**

Dans la foulée de cette interview, Cyril Dion a adressé une réponse ferme au président de la République. Dans une tribune publiée samedi 5 décembre sur le site du *Monde*, il revient d'abord sur ce qui a été convenu lors de l'organisation de la CCC : *«J'ai été très clair avec vous : pour que cette initiative démocratique fonctionne, il est indispensable que vous vous engagiez à reprendre les propositions issues de la délibération des citoyens 'telles quelles' pour les soumettre aux Français ou aux députés. Pour une raison simple. Depuis des années, des responsables politiques organisent des simulacres de 'démocratie participative'. »*

Il explique ensuite que la demande des signataires de la pétition de novembre n'est *«ni un 'sketch', ni une trahison, ni une 'solution de fainéant', mais simplement de tenir parole»*. *«Nous vous le demandons aujourd'hui car c'est en ce moment qu'ont lieu les arbitrages de la grande loi climat qui doit reprendre le plus grand nombre des propositions de la Convention citoyenne.»* Et de conclure : *«La catastrophe est maintenant à nos portes, et il sera bientôt trop tard pour éviter le pire (...) Par-dessus tout, nous vous le demandons parce que nous croyons toujours, même si c'est un peu vieux jeu, que tenir sa parole, pour un président de la République, c'est le socle de nos démocraties.»*

Une série de réunions a lieu lundi 7 et mardi 8 décembre sur la future loi issue de la CCC. Députés et membres de la Convention ont ainsi été conviés par le gouvernement à cinq réunions pour *«présenter les orientations retenues»*, selon des sources ayant reçu l'invitation gouvernementale. *«Il s'agit de leur présenter en premier des arbitrages très attendus, comment on traduit leurs propositions,»* selon le cabinet de la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili, en insistant sur l'aspect *«inédit»* d'une telle démarche, avant même la présentation du texte en Conseil des ministres.